

## ELECTIONS au Conseil de l'UFR LASH

Collège : IATSS

Nombre de sièges à pourvoir : 4

**Scrutin du JEUDI 22 FEVRIER 2018**

### LISTE DES CANDIDATS

Les listes doivent être accompagnées des déclarations individuelles de candidatures (modèle ci-après) signées par chaque candidat. **Les listes peuvent être incomplètes, les candidats sont rangés par ordre préférentiel. Chaque liste de candidat est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.**

NOM DE LA LISTE ou Appartenance ou soutien dont la liste bénéficie : cette mention n'est pas obligatoire (art. D 719-23 du code de l'éducation). Elle est portée sous la responsabilité du responsable de la liste

.....

#### Nom et prénom des candidats

N° 1 .....

N° 2 .....

N° 3 .....

N° 4 .....

N° 5 .....

N° 6 .....

N° 7 .....

N° 8 .....

N° 9 .....

N° 10 .....

N° 11 .....

N° 12 .....

Fait à Nice, le

Nom et Signature de la personne qui dépose la liste :

Nom et coordonnées du/de la délégué.e (obligatoirement candidat.e) :

Nom - Prénom : .....

Tél. professionnel : .....

Tél. personnel : .....

Mail : .....